

Carnet d'Europe

N° 06/106 du 8 juillet 2019 – 2€

Lettre d'actualité européenne

L'Édito d'Alain RÉGUILLON

Alain MALÉGARIE se joint à moi pour vous présenter notre dernière lettre avant la trêve de l'été.

Elle s'intéresse principalement à évoquer quelques évènements politiques qui se sont déroulés chez nos voisins et partenaires dans quelques pays de l'Union.

Elle traite aussi de relations internationales et de politiques européennes selon ce que la presse en a rapporté. Si l'architecture de nos articles puise pour beaucoup dans ce que publient les journaux, l'analyse que nous en faisons ne coïncide pas toujours avec celle des journalistes, Notre libre-arbitre nous conduisant à une critique souvent plus sévère que ce que nous lisons.

En septembre, nous consacrerons un numéro spécial aux élections européennes, tant pour en analyser les résultats que pour vous présenter la nouvelle configuration du Parlement européen et la place des Français en son sein.

Septembre verra aussi la publication des deux derniers volumes de 10 ans d'actualité européenne que nous avons souhaité compiler afin d'offrir, modestement, un repère dans le temps de ce qu'Alain MALEGARIE et moi avons considéré comme important à retenir.

Une soirée spécifique de présentation des 4 tomes consacrés à l'actualité européenne sera programmée fin septembre et une souscription sera lancée à cette occasion pour financer ces publications.

Dans l'attente de vous retrouver en septembre pour vous offrir de nouveaux moments de lecture, nous vous souhaitons un très bel été et d'agréables vacances

Lyon, le 8 juillet 2019

La lettre mensuelle d'actualité européenne est une publication de Carnet d'Europe éditée par Presse fédéraliste – ISSN : 2119-2847 Directeur de la publication : Alain RÉGUILLON - Rédacteur en chef : Alain MALÉGARIE - Presse fédéraliste C/o Maison des Européens – 7, rue Amédée Bonnet – 69006 LYON – www.pressefederaliste.eu – www.mde-lyon.eu Les propos contenus dans cette lettre n'engagent que leurs auteurs



Chez nos partenaires

Allemagne. Le résultat des élections européennes ébranle la coalition gouvernementale. Comme dans de nombreux pays de l'Union, les partis traditionnels souffrent des résultats médiocres enregistrés lors des élections européennes du 26 mai. Ainsi en est-il de la CDU qui avec près de 29% des suffrages obtient son plus mauvais score. Le SPD fait pire avec près de 16% seulement des voix, à tel point que sa présidente a démissionné, laissant ce parti en grande difficulté.

L'un et l'autre payent deux erreurs. La première est liée à la coalition issue de six mois de négociations laborieuses ayant débouché sur un accord peu dynamique ; le message électoral se brouille et l'électeur se détourne. La deuxième est que les divisions internes sont fortes et qu'ainsi, la ligne de conduite n'est pas claire et les présidentes du SPD et de la CDU en sortent fragilisées, ne pouvant faire entendre la voix de leur parti de manière audible.

La conséquence est double. Au sein des groupes politiques du Parlement européen ces partis ont perdu, en suffrages, la première place. Au sein de leur propre parti, les fissures deviennent des failles entre les partisans de poursuivre la coalition et ceux qui la dénoncent.

Le congrès du SPD à l'automne portera largement sur cette question ; mais la coalition tiendra-t-elle jusque là ? Car il est un fait non négligeable qui explique aussi les déboires de la coalition et donc la fragilité des partis, c'est la « fin de règne » de Mme Merkel. Certes la Chancelière est encore populaire et personne ne songe à lui contester sa place. Il est cependant avéré qu'elle ne tient plus les rênes avec autant de fermeté et de réussite qu'auparavant ; elle doit souvent céder devant les exigences de ses partenaires, tantôt la CSU, tantôt le SPD, pire, tantôt devant ses propres troupes à la CDU. Même sur la scène européenne elle ne parvient plus à faire valoir son point de vue avec autant de facilité et, dans l'épisode de la désignation du président de la Commission européenne, elle risque de perdre encore de son aura.

Comme souvent, l'été va permettre d'atténuer les différends. Mais gare à la rentrée de septembre ! L'Allemagne peut entrer dans des difficultés internes qui peuvent la conduire à des élections législatives anticipées, les prochaines inscrites au calendrier électoral ne devant se présenter qu'en 2021. Si ce scénario devait se concrétiser, les extrêmes (AfD) pourraient tirer leur épingle du jeu, comme les alternatifs, en l'occurrence les Verts à qui les instituts de sondage prédisent entre 20 et 28% des suffrages alors que la CDU ne dépasserait pas les 26.

Cette situation compliquée et incertaine a aussi des conséquences sur les relations franco-allemandes bien que, au-delà de la Chancelière et du Président de la République, les fonctionnaires travaillent, les diplomates se concertent, les forces de police et de renseignement coopèrent et les ministres progressent dans leur domaine de compétence.

L'AfD s'impose à l'Est. Dans les régions de l'ex-RDA, les extrémistes sont en tête ou à très peu de distance en deuxième position. La réalité c'est que l'Allemagne n'a pas réussi la réunification. La partie occidentale est celle qui cumule le plus de richesse et le moins de chômeurs ; la partie orientale connaît l'inverse de cette situation. Ainsi les Allemands de l'Est sont plus préoccupés par des considérations identitaires et sociales que par les enjeux du climat. Avec des scores entre 23 et 26%, l'AfD prend le pas sur les partis traditionnels qui oscillent entre 12 et 23%. Quant aux écologistes, ils ne percent pas dans cette partie de l'Allemagne, leur score se situant entre 10 et 13% alors qu'ils sont en moyenne à 20% en Allemagne occidentale.

Les élections régionales à l'automne dans 4 régions d'ex-RDA influenceront sur la fin de mandat d'Angela Merkel, autre dimension qu'il convient d'ajouter à celles que j'ai évoquées précédemment. En effet, les projections montrent qu'aucun parti ne disposerait de la majorité pour diriger ces régions. Des coalitions seront nécessaires. Il est peu probable que SPD et CSU s'accordent au niveau local alors que le divorce se prépare au niveau national. Quant aux Verts, ils ne pourront pas être la force d'appoint utile. Alors quoi ? Le danger est que des membres de la CDU se rapprochent de l'AfD pour constituer cette majorité utile à constituer une gouvernance. Et bien qu'au niveau national, la présidente de la CDU, comme la Chancelière, affirme qu'il n'y aura pas d'alliance entre ces deux partis, cela pourrait s'avérer faux au niveau des régions orientales. Si cela était, outre le mauvais score de la CDU, se serait un coup fatal porté à la Chancelière !

Danemark. L'alternance avec un gouvernement minoritaire. Début juin, les élections législatives mettaient fin à la gouvernance du premier ministre libéral, soutenu depuis 2011 par le parti extrémiste du peuple danois. Avec 23,5% des voix et malgré une progression de 4 points par rapport au scrutin de 2015, le parti libéral est devancé par le parti social-démocrate qui capte près de 26% des suffrages. Sa cheffe de file, nommée par la Reine le 26 juin, a obtenu l'investiture de par un accord avec le parti social-libéral, les écologistes de la Liste d'unité et le parti socialiste du peuple. Ces trois formations qui totalisent ensemble quelque 23 % des voix ne seront pas représentées au gouvernement, la nouvelle Première ministre, Mette Frederiksen, ayant préféré diriger un gouvernement minoritaire. Les accords passés mettent l'accent sur l'écologie, la politique sociale et l'abandon de certaines mesures sur l'immigration, mais sans revenir sur le durcissement de la législation de son prédécesseur, législation d'ailleurs adoptée avec le soutien du parti social-démocrate.

Lors de ces élections, le parti extrémiste du peuple danois a perdu près de 13 points, passant de 21,3 à 8,7 % des voix. C'est la bonne nouvelle de cette élection. Les écologistes sont en léger recul avec près de 7% des voix. Ils ne parviennent pas à bénéficier de la dynamique que l'on constate dans les autres pays de l'Union.

La Première ministre danoise vient de désigner Margrethe Vestager, ancienne présidente du parti social-libéral comme la candidate du Danemark à siéger à la Commission européenne pour un second mandat. Margrethe Vestager figurait parmi les candidats à la succession de Jean-Claude Juncker à la présidence de la Commission. Nul doute qu'elle bénéficiera d'un poste d'importance dans la nouvelle Commission.

Espagne. Un autre gouvernement minoritaire. A l'issue des élections législatives du 28 avril, aucun parti n'a obtenu de majorité. Les socialistes conduits par le Premier ministre sortant Pedro Sanchez arrivent cependant largement en tête avec près de 29 % des suffrages et 123 députés, devant le parti populaire espagnol qui atteint près de 17% des voix et 66 sièges. La majorité absolue étant de 176 sièges, il doit compter avec des alliés qu'il n'est pas facile de mobiliser. Le parti centriste et libéral Ciudadanos talonne le PPE avec près de 16% des voix et 57 députés soit 25 sièges de plus qu'en 2016. Pour autant, il ne veut pas d'une alliance avec les socialistes. C'est donc avec le soutien sans participation, comme au Danemark, que Pedro Sanchez a constitué son gouvernement le 7 juin.

Avec 17 ministres dont 11 femmes, la marque de ce gouvernement est de trois ordres.

- 1) Marquer son ancrage européen ; Cela se manifeste à travers la nomination de 2 ministres. Josep Borrell aux Affaires étrangères (qui sera prochainement remplacé, venant d'être nommé à la Commission européenne), ancien président du Parlement européen et Nadia Calvino, ministre de l'économie qui vient de quitter la direction générale du budget à la Commission européenne.

- 2) Assurer l'égalité et le droit des femmes à un moment où l'extrême droite et de nombreux conservateurs contestent les droits acquis, notamment le droit à l'avortement
- 3) Assurer la pérennité en profitant d'une période de 4 ans sans autre élection pouvant perturber le travail gouvernemental. C'est sans doute cette perspective qui a fait renoncer Pedro Sanchez à une alliance avec la gauche radicale de Podemos qui, malgré ses 42 députés ne pouvait pas lui donner une majorité.

Le gouvernement est donc homogène avec des ministres issus des rangs des socialistes espagnols et catalans et quelques personnalités de la société civile.

Comme ils l'avaient fait en Andalousie il y a quelques mois, l'extrême droite de Vox entre au Parlement avec 24 sièges, mais bien en dessous de ce qu'annonçaient les instituts de sondage ; ce parti n'aura donc pas d'influence sur les politiques à mettre en œuvre.

Si à la chambre des députés, le PSOE ne dispose pas de majorité, il n'en est pas de même au Sénat où il obtient 122 sièges sur 208.

L'Espagne entend bien jouer un rôle au sein de l'Union européenne et c'est une bonne chose à un moment où l'Italie lui fait défaut ; la nomination de M Borrell le confirme...

Hongrie. Le Fidesz entend bien rester au PPE. Suspendu depuis le mois de mars du groupe du parti populaire européen (PPE), le parti du Premier ministre hongrois entend bien retrouver sa place chez les conservateurs. Sollicité par Matteo Salvini pour constituer un groupe d'extrême droite important, Viktor Orbán n'a pas donné suite. S'il est en accord sur l'immigration avec le ministre de l'intérieur italien, bien des points les séparent sur d'autres sujets comme le rapprochement avec Vladimir Poutine. Comme les Polonais du FIS et le Brexit party de Nigel Farage, Orbán entend garder sa liberté ; il entend même trouver une certaine respectabilité, fort de ses 52% de voix aux élections européennes ce qui lui offre 13 députés et lui permet de devenir la 4^e délégation au sein du PPE.

Considérant les propos désobligeant à son égard de Manfred Weber, le président du groupe PPE, il ne soutiendra pas sa candidature à la présidence de la Commission européenne. Le Fidesz veut cependant peser au sein du nouveau Parlement européen. Il vise donc la présidence de la Commission parlementaire des Affaires étrangères et plusieurs vice-présidences dans d'autres commissions importantes.

Le maintien ou non du Fidesz au sein de groupe PPE est soumis au rapport qui a été confié à l'ex-président du Conseil européen, le Belge Herman Van Rompuy, qui pourrait remettre le résultat de ses travaux à l'automne, avant le congrès européen du PPE. Il paraît peu probable que le Fidesz en soit exclu car il pèse tout de même plus de 7% du PPE, lorsque les Français ne comptent que pour 4,40% ! Une autre raison tient à la proximité du groupe de Visegrad (Pologne, Hongrie, Slovaquie, République Tchèque) qui, avec 39 Députés, soit 10 de plus que les Allemands, représente plus d'un cinquième du PPE.

Du Royaume-Uni au ... Royaume désuni. Le Brexit, ce feuilleton tragicomique, aux funestes conséquences, n'en finit pas.

Donald Tusk, qui est encore le président du Conseil européen pour quelques semaines, se dit « absolument certain » que la nouvelle équipe à la tête de l'Union européenne sera opposée à toute renégociation de l'accord conclu – non sans mal – entre la Première ministre démissionnaire Theresa May

et l'UE. Depuis, et par quatre fois, le Parlement britannique a rejeté cet accord qui préservait, globalement, les droits des citoyens européens au Royaume-Uni et ceux des Britanniques dans le reste de l'Union ; qui prévoyait également que le Royaume-Uni honorerait bien ses engagements financiers à l'égard de l'Union européenne jusqu'aux termes du cycle budgétaire et financier (soit fin 2020), pour un montant global de 42 milliards € ; et qui sauverait les bonnes relations entre les « deux » Irlande, celle du Sud, la République d'Irlande membre de l'Union européenne et ayant l'euro (et entendant bien garder les deux), et l'Irlande du Nord qui, depuis 1998 (Accords du Vendredi Saint) avait des relations apaisées, sans frontière, et des flux commerciaux considérables entre les deux Irlande.

Et c'est ce troisième point, et lui seul, qui pose problème depuis des mois.

Pour en sortir, il avait même été envisagé de créer une union douanière avec l'UE (après tout la Turquie est en union douanière avec l'UE depuis longtemps, donc sans droits de douane avec notre marché unique, alors qu'elle n'est pas près d'adhérer à l'Union européenne en raison de ses dérives en termes démocratiques et droits de l'Homme).

Et Madame May avait même négocié cette union douanière avec les travaillistes (parti d'opposition : le Labour) mené par Jeremy Corbyn, afin qu'elle soit mise en place jusqu'en 2022, laissant aux travaillistes la possibilité de la pérenniser s'ils gagnaient les élections générales de 2022. Mais les travaillistes exigeaient que cette union douanière soit gravée dans le marbre dès à présent, proposition inacceptable pour l'aile dure des tories (le parti des conservateurs), parti de madame Theresa May, partisans d'une sortie « hard » de l'UE (le fameux no deal), à l'instar de l'ancien ministre des Affaires étrangères et ancien maire de Londres, l'inénarrable Boris Johnson.

Depuis, les élections législatives européennes ont montré la nette poussée de ... Nigel Farage (30% des voix) avec son nouveau parti, le Brexit Party (ce nom ayant le mérite d'être clair), partisan acharné d'un Brexit dur, sans accord et sans appel, connu pour son europhobie totale. Le parti conservateur de madame May s'est d'ailleurs effondré à ces élections de mai 2019, reculant à 9,5% (aussi désastreux que les résultats électoraux du parti LR en France !). Madame May en a aussitôt tiré les conséquences, présentant sa démission mais restant au pouvoir jusqu'au début juillet, fin de la procédure pour son remplacement. Et c'est Boris Johnson qui est le grand favori (ce sont les militants du parti conservateur qui voteront) pour la remplacer. Son challenger est Jeremy Hunt, partisan, lui, d'un accord souple pour le divorce Royaume-Uni/Union européenne.

La situation n'est donc guère réjouissante. Le pays reste profondément divisé en deux parties à peu près égales (dans les partis, les entreprises, les familles !!) créant un climat détestable.

Ce qui est vraiment dommage, c'est que l'on est passé assez près d'un accord acceptable, ouvert, surtout avec une union douanière qui est un des deux piliers majeurs de toute la construction européenne, avec le marché unique (libre circulation des Hommes, des marchandises, des services et des capitaux). Depuis des mois, l'UE reste toujours unie et solidaire sur ce dossier majeur, ce qui nous donne de la force et détermination, ce que n'avaient pas du tout envisagé nos amis britanniques. Il ne s'agit pas d'être punitif, de nous « venger » car l'UE aussi pâtira (certes moins) d'un retrait du Royaume-Uni, mais il nous faut être ferme. Surtout avec un Boris Johnson en perspective.

Depuis des mois, l'UE dit et répète « qu'elle ne pourra pas aller plus loin » dans l'accord proposé et adopté par le gouvernement britannique, que tout a été dit, pesé, soupesé. Boris Johnson croit encore qu'il s'imposera à Bruxelles, qu'il négociera à nouveau (et sur quoi, au fait ??). C'est naïf.

Emmanuel Macron a même déclaré le 2 juillet, à l'issue du Conseil européen nommant les dirigeants européens : « *il ne faut pas avoir peur d'un no-deal, sinon nous sommes otages du camp d'en face, nous devons arrêter de trainer* ». Rappelons d'ailleurs que Macron ne souhaitait pas repousser la date de départ du Royaume-Uni, prévue initialement au 30 juin 2019. Il n'a pas été entendu par ses collègues du Conseil européen, mais là il avait raison. Car prolonger, pour quoi faire ? L'UE a été au bout de ses propositions (compromis) pour éviter le chaos. Le Conseil européen a donc décidé de (re)fixer la date de sortie du RU au 31 octobre 2019 au plus tard. Six mois de plus. Mais pas plus, promis, juré.

Mais on peut prévoir (espérer ?) que la nouvelle équipe dirigeante (Commission, Conseil, Parlement) respectera les milliers d'heures de négociations ardues (Merci à Michel Barnier, notre négociateur en chef, qui a fait un travail fantastique avec son équipe, veillant constamment aux intérêts de l'Union), et ne renégociera rien de plus, sinon à la marge, avec le Royaume-Uni. D'ailleurs, il ne se passe plus rien jusqu'à la désignation du nouveau Premier Ministre, et du coup il ne reste plus que...moins de quatre mois ! Avec la trêve estivale, autant dire plus grand chose.

Les Britanniques ont donc, seuls, toutes les cartes en main de leur propre destin : parvenir malgré tout à un vote positif du Parlement pour un départ avec accord (donc organisé), tel que finalisé par l'UE, ou amendé (amélioré, mais pas diminué) avec, par exemple, une union douanière avec l'UE, qui évidemment ne s'y opposerait pas, car l'UE commerce beaucoup, et à son avantage, avec le RU. Même la France, qui a une balance commerciale extérieure catastrophique depuis plus de dix ans, est excédentaire avec...le Royaume-Uni (produits agricoles, vins, médicaments, etc.). C'est dire !

C'est donc notre intérêt.

En cas de nouveau refus du Parlement britannique sur un accord, le (futur) gouvernement britannique aurait alors le choix entre plusieurs actions :

- sortir le Royaume-Uni de l'Union à la date fatidique (ultime) du 31 octobre, sans accord (schéma hélas le plus probable, mais le plus osé) ;
- révoquer purement et simplement l'article 50, ce qui maintiendrait de facto et pleinement le Royaume-Uni dans l'UE, et gag, leurs députés élus en mai (avec beaucoup d'europhobes !) resteraient donc en place au Parlement. Ce schéma est courageux, mais le moins probable, car peu démocratique, risquant une crise politique majeure ;
- lancer un second referendum avec des questions plus précises sur la réalité de la sortie et des informations plus claires sur les enjeux et conséquences. Car depuis le fameux vote du 23 juin 2016, beaucoup de citoyens savent désormais qu'ils ont été bernés, floués, par les mensonges des europhobes ;
- lancer un referendum actant la sortie, mais proposant aux citoyens une Union douanière permanente entre le Royaume-Uni et l'UE. Cette démarche serait plus démocratique que l'ajout de l'union douanière dans l'accord négocié entre l'UE et le RU, car là les citoyens britanniques le décideraient (et nul doute qu'ils l'accepteraient, puisqu'ils connaissent, maintenant, les dégâts à venir du Brexit sur l'Economie et le commerce s'il est tarifé et réglementé (taxes, paperasse...))

Ou alors c'est du nationalisme masochiste. Avant même qu'il existe, le Brexit a fait des dégâts. A part un taux de chômage quasi nul (3,5 %), taux qui fait rêver un Français, habitué à un chômage de masse depuis des décennies (de 7,5 à 13 %!), le RU a vu dégringoler sa Livre de 16 %, a une croissance faible, des

prévisions médiocres, beaucoup de grandes sociétés ont prévenu qu'elles partiront si le divorce se passe mal (Areva, Total, Honda, Airbus (qui fabrique toutes les ailes des Airbus!) ; la City elle-même, fleuron de la Finance mondiale, dont 30% des transactions sont en euro, partie très convoitée par les places financières de Francfort et Paris (10.000 emplois en jeu, plus le prestige !).

Côté UE, je vois mal la nouvelle équipe dirigeante désavouer plus de deux ans de négociations dures et prolonger la date du 31 octobre 2019 (pourquoi faire ?) , et renégocier quoique ce soit, surtout avec un Boris Johnson au pouvoir, jugé par ses pairs et par diverses enquêtes d'opinion comme (je ne fais que citer et résumer) : fantasque et excentrique ; peu fiable ; ayant des positions élastiques ; menteur ; narcissique. N'en jetez plus, la coupe est pleine ! Ah si ! Un dernier point : il est appelé devant la Justice pour « avoir menti pendant la campagne du référendum de juin 2016 sur les réelles conséquences de la sortie du Royaume-Uni de l'Union, notamment sur le montant des économies (les fameux 350 millions de livres par semaine envoyés par le Royaume-Uni à l'UE).

Permettez-moi à cet égard d'être admiratif devant le fonctionnement démocratique du Royaume-Uni. Si en France, on convoquait devant la Justice tous les hommes politiques bonimenteurs, il faudrait d'urgence recruter des magistrats et construire des palais de Justice !!

Le destin du Royaume-Uni va se jouer dans les prochaines semaines. Avec ou sans accord, l'Union est prête, solide, car solidaire.

Dans énormément de domaines, les États se préparent aux situations les plus désagréables, les plus « hard ». La France recrute et forme des douaniers au cas où. Il vaut mieux, toujours, se préparer au pire (par exemple des taxes douanières fortes, ou interdiction à nos chaluts bretons d'aller pêcher au large des côtes britanniques, beaucoup plus poissonneuses (pas de bol !) que les nôtres, etc.) pour, ensuite desserrer et ajuster les « ripostes » en fonction des agissements du « camp d'en face ». Et l'UE semble bien plus préparée, étonnement, que nos amis britanniques.

L'UE a renouvelé tous ses principaux dirigeants, elle vient de se doter d'une task force performante, compétente et à parité, une grande première dans le monde ! Nous reviendrons sur ces nominations à la rentrée, bien sûr. La Commission aura à sa tête une femme. La BCE aussi. Et en même temps, Theresa May nous quitte, au profit... d'un homme !! Décidément, ces Anglais, ils font tout à l'envers ! The end.

Italie. Le budget italien et les « mini-bons du Trésor » : forte ambiguïté du gouvernement et tensions avec la Commission européenne.

Cela fait plusieurs semaines que le bras-de-fer continue entre la Commission et le gouvernement italien qui veut affirmer sa « souveraineté nationale » et s'affranchir des règles communautaires dans un combat perdu d'avance.

De quoi s'agit-il ?

Le gouvernement a présenté un budget très ambitieux et coûteux, conforme à ses promesses électorales (départ anticipé à la retraite et mise en place d'un revenu citoyen notamment). Comme les prévisions de croissance sont très faibles pour l'Italie (0,6%), cette augmentation très forte de dépenses publiques rendra l'équilibre du budget impossible, alourdissant encore un peu plus une dette déjà abyssale (2 300 milliards €, soit 132% du PIB italien !). C'est la seconde dette la plus forte de l'UE et de la zone euro... après celle de la Grèce.

A la Commission, l'interlocuteur du gouvernement italien est le commissaire européen Pierre Moscovici, en charge de l'économie et des Finances. Le dialogue de sourds s'éternise, et la Commission, qui est bien dans son rôle légitime de superviser les budgets des États-membres, surtout lorsqu'ils dérapent, a mis en garde, car cela pourrait mettre en difficulté la crédibilité de la zone euro tout entière. Car l'Italie, c'est un « gros poisson ». Ce n'est pas la Grèce (crise des années 2010), qui ne pesait « que » 1,5% du PIB de la zone euro. L'Italie, c'est la troisième économie de la zone euro, après l'Allemagne et la France. Elle pèse plus de 10% du PIB de cette zone. Autant dire que l'effondrement de l'économie italienne serait dramatique pour les autres copropriétaires de la monnaie unique. To big to fail, selon la formule...

Ni cette Commission, ni la suivante qui sera en fonction le 1^{er} novembre 2019 ne laisseront dérapier un État de cette importance, qui méprise les règles édictées et votées par son propre pays (l'Italie au moment du lancement de l'euro). Les règles sont de ne pas dépasser le déficit budgétaire de 3% du PIB du pays, et de ne pas dépasser sa dette publique de plus de 60% de ce même PIB. La règle vaut pour tous les pays en euro. Quand on a l'opportunité de disposer de la seconde monnaie mondiale, nous garantissant des taux d'intérêt très bas et une inflation maîtrisée, on la respecte et on respecte les dix-huit autres États qui la possèdent. C'est la moindre des choses...

Après moult échanges à fleurets mouchetés, la Commission, dont le rôle est de veiller à l'application des règles et dispositifs adoptés par tous, se prépare à enclencher (dès juillet ?) la procédure de sanction pour déficit et/ou dette excessifs. Sanctions qui peuvent aller jusqu'à des amendes conséquentes (minimum de 0,1% du PIB). Sans compter la crise ou « l'ambiance » au sein du Conseil de l'Union européenne (les ministres des Finances entre autres) et au Conseil européen (les chefs d'État et de gouvernement).

L'État italien devra trouver une solution pour un budget plus réaliste, car l'euro est une copropriété à 19 États, pas à un seul : le déficit italien atteint ne devrait d'ailleurs pas poser de problèmes. 2,4% du PIB, c'est dans les « clous » des 3%, c'est même bien mieux que la France qui est déjà à 3,1%, car elle renoue avec le déficit, ayant injecté 17 milliards € supplémentaires suite à la crise dite des « gilets jaunes », sans aucune recette correspondante. A ce train-là, la France aura d'ailleurs des sanctions en 2020... Mais en revanche, le problème italien, c'est la dette, structurelle, qui est déjà au double (132%) du critère requis de 60% maxi du PIB, qui pose un sacré problème. Et le gouvernement italien le sait très bien, comme le savaient ceux qui faisaient d'énormes promesses, il y a plus d'un an, lors de la campagne électorale, Luigi di Maio (Mouvement 5 étoiles) et Matteo Salvini (la ligue) en tête. Pour tout arranger, le gouvernement italien, avec cette coalition très insolite depuis un an, le Mouvement 5 étoiles et la Ligue, très divisée sur beaucoup de sujets (sur les migrants, sur la politique économique, sur le Lyon-Turin, etc.) est fragilisé. En plus, Matteo Salvini (extrême droite, europhobe, xénophobe) a obtenu un bon score aux élections législatives européennes (+30% ; 28 eurodéputés), alors que le parti de Luigi di Maio s'est écroulé aux Européennes. Et Salvini veut pousser son avantage, mais ne sait comment se débarrasser de son encombrant « allié » de circonstance.

Ils sont même divisés sur les « solutions » économiques et financières. Salvini (l'homme fort de l'Italie, qui se prend même parfois pour le ...président du Conseil !) veut absolument instaurer une « Flat Tax », qui selon lui fera revenir la croissance. A voir. Mais le coût de la Flat Tax est estimé à au moins 15 milliards €. Le pays n'a vraiment plus les moyens.

Côté recettes, pas grand-chose qui satisfasse la Commission : à défaut de croissance, on a quelques recettes de poche, bien modestes : obligation de pratiquer la facturation électronique ; dividendes versés par la Banque d'Italie et la Casa Depositi e Prestiti pour un montant n'excédant pas 3 à 4 milliards €. En raclant les fonds de tiroir, on obtiendrait aussi 1,3 milliards supplémentaires, non dépensés pour les

bénéficiaires du revenu citoyen et les départs anticipés à la retraite, qui s'avèrent finalement moins nombreux que prévu.

Du coup, la Ligue de Salvini a, depuis son arrivée au pouvoir, une idée qui inquiète beaucoup plus la Commission européenne et créerait, si elle devait voir le jour, une crise politique sans précédent entre l'UE et l'Italie.

Le parti la « Ligue » évoque souvent en effet l'émission de « mini Bot » c'est-à-dire en français **des mini-bons du Trésor**, qui seraient des sortes de reconnaissance de dette émises par l'État italien pour solder ses arriérés auprès de ses futurs créanciers et fournisseurs.

En fait, il s'agirait ni plus ni moins d'une monnaie parallèle, dont on peut penser qu'elle serait alors le prélude à la sortie de la monnaie unique.

Et cela, c'est bien plus grave encore qu'une dette abyssale (d'autant que les créanciers de la dette sont à 70% italiens). Si le 3^e pays de la zone euro abandonne l'euro, cela affaiblit la monnaie unique et fait remonter, face à une telle turbulence, les taux d'intérêt de tous les autres endettés ! Je rappelle en passant que le service de la dette italienne (le remboursement des seuls taux d'intérêts de la dette, pas le capital) s'élève à 60 milliards € par an). Pour comparer, la France, avec des taux d'intérêt beaucoup plus faibles, s'en « sort » avec 35 milliards € par an, ce qui n'est déjà pas rien...On en ferait, des choses, avec de telles sommes gaspillées en intérêts...

Il faudra donc suivre de près ce que manigance Salvini, l'homme fort actuel de l'Italie (le Président du conseil Giuseppe Conte étant « transparent » pour rester poli...), sur la monnaie unique, lui qui a dit (comme tous les europhobes), que l'Italie « ne sortirait ni de l'UE ni de l'euro ». Un État appartenant à la zone euro ne peut tout faire, et certainement pas créer une monnaie parallèle pour contourner l'euro. L'instance souveraine pour piloter la monnaie unique (taux d'intérêt, mesures de renflouement, contrôle de l'inflation) est la Banque centrale européenne (BCE), et elle est totalement indépendante des États. Salvini le sait. S'il ne veut plus de l'euro, qu'il l'abandonne ! Et il se retrouvera dans les griffes du FMI pour négocier ses emprunts pour régler ses dettes...Mais créer une sorte d' « euro bis », ça n'est pas possible. Il va donc proposer « son » budget finalisé cet été, ce qui créera peut-être une crise de gouvernement en faisant éclater la « coalition » surréaliste avec le M5S.

Il est vrai que depuis 1946, la durée de vie moyenne d'un gouvernement italien est de 19 mois. L'actuel gouvernement, aux affaires depuis mars 2018, en a déjà fait 15...

Hors l'Union, des voisins encombrants.

Turquie. La victoire de l'opposition à Istanbul. C'est un revers pour le président Erdogan et un soulagement pour le plus vieux parti turc -parti républicain du peuple (CHP), parti de Mustafa Kemal le fondateur de la République de Turquie-. Son chef de file, Ekrem Imamoglu, a gagné son pari en devenant maire d'Istanbul le 23 juin. Vainqueur au printemps 2019, l'élection est annulée sous la pression du président turc. Peine perdue le nouveau scrutin renforce le candidat de l'opposition et cette fois, le scrutin ne peut plus être contesté.

La perte d'Istanbul est un coup dur pour le régime d'Erdogan. En effet, cette ville concentre plus de 31% du PIB national et un cinquième de la population ; elle est la vitrine économique, culturelle et religieuse du pays.

En Turquie, qui détient les villes est assuré de financer son parti à travers les marchés publics. C'est donc, pour l'AKP d'Erdogan une perte importante de ressources. C'est aussi la crainte que la nouvelle majorité municipale ne découvre des dossiers compromettants pour le régime. Mais, Erdogan est conscient surtout de l'importance d'une opposition qui reprend des couleurs, séduisant jusqu'à un certain nombre de militants du parti présidentiel. « *Celui qui détient Istanbul détient la Turquie !* ». Cette phrase est prononcée par Erdogan lui-même qui a été élu maire de cette ville en 1994 et à partir de laquelle il a conquis le pouvoir. Va-t-on vers une évolution du régime ? Rien n'est moins sûr, car le président turc a toujours l'obsession d'un pouvoir hyper-présidentiel concentrant tous les pouvoirs entre les mains d'un seul homme.

Alors, que peut-on attendre de cette élection ? Davantage d'activisme et d'autoritarisme du Président Erdogan pour qui le nationalisme est la clef de son maintien au pouvoir, bien que cette posture lui ferme la porte aux investissements européens et à une reprise des négociations d'adhésion. Ceci étant, si un espoir d'alternance s'ancre dans la société, les prochaines élections, pour peu qu'elles soient honnêtes peuvent conduire à un rééquilibrage du pouvoir même s'il ne faut pas s'attendre à un changement rapide de régime.

La pression extérieure peut aussi accélérer le processus de changement. Deux aspects à cela.

- 1) La Turquie est membre de l'OTAN. De ce fait, des bases militaires sont installées sur son territoire et 50 ogives nucléaires contrôlées par les USA. Le rapprochement opéré par le Président turc avec la Russie et la perspective d'achat de missiles russes viendraient ébranler l'architecture de la défense atlantique. Il est peu probable que les Alliés laissent faire sans réagir !

Les moyens économiques, diplomatiques et d'isolement de la Turquie ne manquent pas pour contraindre le régime à revoir sa stratégie et à dire clairement dans quel camp il se situe.

- 2) L'Union européenne dispose d'atouts que ne peut négliger la Turquie. Tout d'abord sur le plan économique, l'accord d'Union douanière signée il y a vingt-trois ans nécessite une renégociation qui ne peut s'envisager avec un pays qui ne respecte pas l'État de droit. Quant aux négociations d'adhésion bloquées depuis trois ans, il n'est pas question de les reprendre pour les mêmes raisons.

Il est pourtant une nécessité de s'entendre avec la Turquie qui revêt trois dimensions : la lutte contre le terrorisme, les visas pour que les Turcs puissent se rendre plus facilement sur le territoire de l'UE et la question des réfugiés, 3 millions d'immigrés étant actuellement dans des camps gérés par les Turcs avec l'argent des Européens.

Le dialogue doit donc être maintenu. L'arrivée d'une opposition modérée, ouverte et soucieuse de la laïcité et de l'État de droit va-t-elle le faciliter ? Bien difficile à dire ! Il est clair en tout cas que la situation turque doit être étroitement observée, que l'opposition doit être soutenue et que toute mesure de nature à faire évoluer ce régime doit être encouragée.

(Analyse faite en partie à travers un entretien dans le Monde avec l'ancien ambassadeur de France en Turquie)

Russie. L'État de droit, une question conflictuelle en Russie. Autre régime autoritaire et peu respectueux de l'État de droit : la Russie de Vladimir Poutine.

Le régime, qui n'a rien à envier aux soviétiques, se cache derrière une justice soi-disant indépendante, mais en réalité aux ordres du Kremlin. Quant à la presse, elle n'a aucune indépendance et les journalistes

qui tentent de s'émanciper sont rapidement écartés par des méthodes de voyous. Pour preuve l'arrestation le 6 juin d'Ivan Golounov interpellé pour trafic de drogue. La ficelle était tellement grosse que sous la pression de la rue le Kremlin l'a fait remettre en liberté.

Deux hommes d'affaires travaillant depuis plus de 20 ans en Russie et ayant pour beaucoup assuré le développement de nombre d'entreprises, l'Américain Michael Calvey et son associé français, Philippe Delpal, sont incarcérés depuis février avec 5 autres collaborateurs pour fraude massive envers un concurrent russe. Cette pratique est fréquente pour mettre la main sur un concurrent convoité. Résultat, depuis février, la fuite des capitaux est de l'ordre de 40 milliards de dollars.

Il y aurait beaucoup à dire de telles pratiques qui mettent en danger quelque 144 millions de Russes qui ne savent toujours pas ce que liberté veut dire et qui, par l'attitude de leurs dirigeants risquent de se trouver isolés du reste du monde.

Mais il faudrait pour cela que les dirigeants de pays démocratiques, au premier rang desquels les pays de l'Union européenne, aient du courage politique et que l'unité entre eux soit forte. Rien de tout cela cruellement n'existe, ce qui conforte l'impudence des dirigeants de ce grand et malheureux pays. La meilleure preuve est ce qui vient de se jouer le 24 juin au Conseil de l'Europe.

La Russie retrouve sa place au sein du Conseil de l'Europe. Cette organisation peu connue est pourtant la seule qui regroupe les 47 États du continent européen. C'est un vaste forum intergouvernemental dont les décisions sont régies par des conventions. Créée en 1949, sa mission essentielle est d'assurer la défense des droits de l'homme et de la démocratie. Son institution la plus connue, la plus importante, est la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) installée à Strasbourg. Elle est le recours en dernier ressort de tout citoyen qui se considère comme discriminé ou persécuté par son pays.

Le Conseil de l'Europe est géré par deux institutions principales : le Comité des ministres dont la présidence est actuellement assurée par la France et l'Assemblée parlementaire au sein de laquelle siègent 18 députés et sénateurs français. C'est cette assemblée qui vote les conventions ou chartes qu'élabore le Conseil de l'Europe, textes qui, pour entrer en vigueur, doivent être ratifiés par les parlements nationaux.

La Russie est membre du Conseil depuis 1996. Ayant ratifié la Convention européenne des droits de l'homme, ses ressortissants peuvent donc bénéficier de la protection de la CEDH. Après l'annexion de la Crimée en 2014, l'Assemblée parlementaire a suspendu ses droits de vote. En réaction, la Russie refuse, depuis 2016, de siéger et suspend sa contribution qui est de l'ordre de 33 millions d'euros, soit 7% du budget.

En juin 2019, pour l'élection du nouveau secrétaire général du Conseil de l'Europe, si la Russie ne réintégrait pas, elle était alors considérée comme exclue définitivement, ses habitants ne pouvant plus avoir recours à la CEDH et le pays se trouvant isolé. Moscou a donc lancé une offensive forte pour réintégrer cette organisation. Il est en cela aidé par Paris et Berlin et nombre d'autres pays créant une fracture notamment avec la Géorgie, la Pologne et les pays baltes.

Le comble de l'arrogance est que la délégation russe devrait compter des parlementaires de Crimée alors même que le Conseil ne reconnaît pas l'annexion ! Sur le conflit avec l'Ukraine, la France se défait par la voix de sa secrétaire d'État aux Affaires européennes en considérant que le Conseil de l'Europe n'est pas le Conseil de sécurité et que ce n'est pas à lui de régler ce problème. D'autres soulignent qu'exclure la Russie, c'est priver les Russes de la protection de la CEDH...chacun y va de sa lâcheté, décrédibilisant le Conseil de l'Europe dont on peut se demander s'il a encore un avenir ?

Qu'il faille ne pas rompre le dialogue avec la Russie est une évidence. Mais céder sur l'essentiel que représente les droits de l'homme et la démocratie, c'est légitimer un régime dictatorial, ouvrir la voie à davantage de chantage et d'épreuves de force dont on ne peut exclure une guerre ! Ce n'est pas non plus rendre service au peuple russe, ni à ceux des Républiques satellites de la Russie.

Tout citoyen libre ne peut que regretter et condamner une telle attitude des gouvernants et parlementaires de pays qui ont oublié ce que dictature veut dire. Par son vote, la France oublie la triste période de l'État français, celui-là même qui piétina la démocratie et déporta des millions de citoyens dont l'origine ou le combat en faisait de soi-disant criminels pour lesquels un procès ne se justifiait pas.

C'est pour parer à ces travers dramatiques que le Conseil de l'Europe a été créé. Il serait bon de s'en souvenir et se conduire dignement ! Dans cette affaire, le gouvernement français n'est pas digne.

De tout un peu

L'OTAN a 70 ans. C'est le 4 avril 1949 que le Traité de l'Atlantique Nord est signé à Washington par 12 pays dont 9 aujourd'hui sont membres de l'Union européenne. 70 ans après, ce sont 29 États qui sont membres de cette organisation, dont 22 appartiennent à l'UE et 5 autres sont sur le territoire européen, la Turquie ayant une part importante du sien en Asie.

Quel avenir pour cette organisation ? Cette question se pose d'autant plus que, depuis l'arrivée de Donald Trump à la présidence des États-Unis d'Amérique, le désengagement des USA, largement amorcé par Barak Obama, lève de nombreuses interrogations.

Avant de les analyser, il faut se souvenir que la création de l'OTAN se situe à une période de forte tension entre le bloc occidental et celui oriental. Nous sommes aux portes de ce qui deviendra la « Guerre froide » qui oppose majoritairement l'URSS et les USA. Les autres pays ont toujours été les supplétifs des Américains qui tiennent les rênes de l'organisation et en sont les principaux financeurs. Le premier accroc intervient en 1966 avec la sortie de la France du commandement intégré ; Cela ne change cependant rien à la prépondérance des USA.

Lorsque tombe le mur de Berlin –dont nous fêtons cette année le 30^e anniversaire- et que prend fin 2 ans plus tard le Pacte de Varsovie, les pays d'Europe centrale et orientale, comme les pays baltes et balkaniques rejoignent cette organisation avant de demander leur adhésion à l'Union européenne. Cela s'explique par le fait que l'Union n'est pas une puissance militaire et que les Américains, encore aujourd'hui, restent pour ces pays les seuls en capacité de les préserver face à la menace russe.

Cela explique à la fois la difficulté de réaliser une force armée européenne indépendante tout autant que l'émergence d'une force armée européenne au sein de l'OTAN. Les pays membres de l'Union ne sont pas d'accord entre eux sur ce qu'il convient de faire, ce qui laisse le champ libre aux Américains qui, malgré les excès de langage de leur président, n'ont pas l'intention de se retirer de l'organisation qu'ils financent toujours à hauteur de 3,39% de leur PIB, la moyenne européenne étant à 1,48%.

Demander un rééquilibrage des dépenses en augmentant la contribution des Européens à 2% de leur PIB n'est pas incongru, sauf que pour ceux-ci, cela représente un coût important. Si l'on prend seulement l'exemple de l'Allemagne et de la France, leur contribution annuelle représenterait une augmentation de 18 millions pour la première qui est aujourd'hui à 1,23% de PIB et 2 millions pour la seconde qui est plus près de l'objectif à 1,82%.

Cela étant posé, revenons aux interrogations. Un principe fondamental de l'alliance repose sur l'article 5 : « une attaque armée contre l'une ou plusieurs d'entre elles sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties ». Qu'en est-il aujourd'hui de cet article ? Peut-on être assuré qu'une attaque russe contre les pays baltes verrait une intervention immédiate des USA ? Et que ferait la Turquie d'Erdogan qui s'est beaucoup rapprochée de la Russie ? Rien ne garantit l'entrée en vigueur de cet article dès l'instant où les intérêts fondamentaux de l'Amérique ne seraient pas en cause ! Il en serait sans doute autrement si l'intervention se faisait vers la Pologne et encore, aucun soldat américain ne serait déployé, mais seulement des soldats français, britanniques, belges, etc. Cela bien sûr sous commandement américain !

Une autre interrogation conduit à considérer ce que serait une intervention d'un membre de l'OTAN qui entrerait en conflit, de son fait, avec un pays qui en serait membre. Dans l'état de tension que connaît la Turquie avec certains de ses partenaires à commencer par les Américains, rien n'est impossible. Cela l'est d'autant moins que la situation au proche Orient rapproche encore la Russie et la Turquie. Quel degré de solidarité serait exigé des autres partenaires de l'OTAN ?

Quant à l'intervention dans d'autres pays tel que l'Iran, quel serait l'attitude des Européens ? Nous l'avons mesuré en 1990/91 lorsque le Président Bush décida de l'intervention en Irak après l'invasion par ce pays du Koweït. 13 pays européens, membres de l'OTAN se sont ralliés, devenant les supplétifs des troupes américaines. Cette solidarité, bien que rien dans le traité ne l'impose, se justifiait considérant une agression.

En 2003, lors de la seconde guerre du golfe qui a suivi l'attentat contre les tours jumelles à New York, la division des Européens a été forte, l'Allemagne et la France présentes en 1990 étant opposées à cette intervention. 13 pays de l'UE s'engagent malgré tout derrière les USA, l'Espagne se retire un an après suite à un changement politique dans le pays. Les pays d'Europe centrale et orientale, les pays Baltes et balkaniques suivent le Royaume-Uni avec le Danemark, l'Italie, l'Espagne et le Portugal. La division des Européens est forte ; elle démontre combien sont dépendants des USA certains pays qui considèrent davantage l'OTAN que l'UE ! Cela se confirme en 2018 par l'achat d'armements, notamment d'avions américains, plutôt qu'européens et ce, quelques mois après avoir signé un traité instaurant une défense européenne.

Beaucoup de questions se posent sur cette organisation qui doit aujourd'hui se tourner vers d'autres dangers que ceux de ses débuts, l'un des plus grands étant la lutte contre le terrorisme.

La réalité, il faut en convenir, c'est que la question de l'avenir de l'OTAN n'est pas entre les mains des Américains, mais bien des Européens. Que veulent-ils faire de l'Union ? C'est de la réponse qu'ils apporteront à cette question que dépendra une sérieuse réforme de l'OTAN.

Il faut renégocier ce traité. Non pas pour le supprimer, mais pour l'orienter différemment, trouvant un meilleur équilibre entre alliés, les Européens maîtrisant leur destin.

La réforme de l'OTAN, plus nécessaire que jamais face aux désordres du monde, va de pair avec la réforme de l'Union, quitte à ce qu'un certain nombre de pays membres ne fassent pas partie d'une Europe puissance !

Cette question, trop confinée entre spécialistes et gouvernements, mériterait d'être portée à la connaissance des Européens ? Un grand débat citoyen sur un tel dossier serait de nature à mieux expliquer et faire comprendre la nécessité d'une Europe puissance, donc d'une Europe politique !

La corruption en Europe : tous coupables, mais à des degrés divers ! Sujet rarement abordé dans l'Union Européenne, ou ailleurs, tellement le thème est sensible, tellement la fraude est répandue, diverse et sournoise. Mais à l'Actualité européenne, nous ne nous interdisons aucun sujet, fut-il dérangeant !

En plus, il est rassurant de constater que l'Europe est largement la plus vertueuse sur ces questions, ou la moins corrompue. « *Quand je me contemple, je me déssole. Mais quand je me compare, je me console* », dit l'adage.

La corruption a de nombreuses facettes, retenons ses deux volets principaux :

- la fraude fiscale ou évasion fiscale, ou, pour les plus hypocrites ou cyniques, « optimisation fiscale ».
- tous les autres actes de corruption, concussion, comme les marchés truqués, les marchés achetés avec « commissions » occultes, les pots de vins, les dessous de table, les passe-droits, les fuites sur les sujets du Bac, les faux en usage de faux, les faux papiers (identité, passeport, permis de conduire, carte grise, diplôme...), les usurpations d'identité (pour toucher une retraite ou des indemnités), les détournements de marchandises, denrées et matériaux divers (ex : lors de la construction d'une route, un contremaître, ou un élu va détourner 10 tonnes d'enrobé pour avoir une belle route pour accéder à sa propriété). Il y a aussi toutes les marchandises « tombées du camion », électroniques notamment, c'est un grand classique. L'imagination humaine est sans limite.

Je pourrais encore ajouter les emplois fictifs détournés du Parlement européen par des partis politiques ... nationaux. Il y a des spécialistes de cela en France. En quasi impunité !

Chaque année, l'ONG Transparency International publie un classement de la corruption dans le monde. Elle s'appuie sur des données d'enquêtes sérieuses, émanant de la Banque mondiale, du Word Justice Project ou encore du Forum économique mondial.

L'Europe est bien placée, et parmi les plus vertueux : l'Europe du Nord, clairement. Ça se gâte pour l'Europe du Sud et du Vieux continent, comme en Europe centrale... Dans l'autre sens, l'Afrique subsaharienne est la région la plus corrompue du monde (les corrupteurs peuvent bien sûr être aussi des opérateurs européens, ou américains).

Parmi les 20 meilleurs placés dans le classement mondial, 11 États sont membres de l'UE. On a le Danemark (1^{er}), la Suède (2^e), la Finlande (3^e), les Pays-Bas (8^e), le Luxembourg (9^e), l'Allemagne (11^e), le Royaume-Uni (12^e), l'Autriche (14^e).

Donc, dans ce domaine comme dans d'autres, l'Union est vertueuse, comparée aux autres continents. Certains États s'améliorent : l'Autriche, qui remonte à la 14^e place, et la France qui a gagné trois places depuis 2015 : elle se classe au 21^e rang mondial, au même niveau que les États-Unis.

D'autres reculent, et c'est inquiétant : l'Espagne, qui dégringole à la 41^e place, derrière des pays comme...les Émirats arabes unis (23^e) ou le Botswana (34^e).

Parmi les « cancre », on note la Hongrie (64^e) qui perd 9 places en 5 ans ; car la détérioration de l'état de droit, la non-indépendance de la justice par rapport à l'exécutif favorise la corruption et l'impunité. La Bulgarie ferme le ban des pays membres de l'UE, à la 77^e place. Malgré son adhésion à l'UE en 2007,

malgré ses efforts, ce pays reste très corrompu, à cause de multiples réseaux mafieux et d'une administration judiciaire défailante.

Aucun État européen n'échappe à la fraude fiscale, à des degrés divers. Mais là encore, la fraude et la corruption sont moindres, comparées aux Iles Caïman, aux Bermudes, aux Bahamas, aux îles anglo-normandes, à l'État du Delaware.

Je sais bien qu'en France, on est « obsédé » par le Luxembourg (qui se classe pourtant 9^e dans le classement), mais il n'a rien à voir avec les territoires cités supra, presque tous étant dans le continent américain.

S'il fallait citer un État européen très corrompu en matière fiscale, je citerais plutôt Malte que le Luxembourg !

On parle beaucoup du Luxembourg... Et si on parlait de la France ? Car c'est de pire en pire, d'ailleurs le ministre du budget et des comptes publics réforme en ce moment les services douaniers et fiscaux pour mieux lutter contre ce fléau. Car le fisc a récupéré 17 milliards € en 2016, mais 15 milliards seulement en 2018 ! Alors que la fraude augmente d'année en année, grâce au numérique.

Il y a d'ailleurs une divergence entre l'UE et la France. La Commission européenne a calculé que la fraude fiscale totale (tous secteurs) s'élevait entre 800 et 1 000 milliards € par an dans les 28 États membres, ce qui est considérable. En calculant son ratio pays par pays (démographie, niveau du PIB, niveau des flux import-export, etc.), elle arrive à une moyenne de 110 milliards € an pour la France ! Et 125 milliards € pour l'Allemagne. Or le fisc français évalue la fraude fiscale annuelle entre 70 et 85 milliards € « seulement ». Tout est relatif...

Quoiqu'il en soit, ces sommes sont considérables, et le comportement des fraudeurs est totalement immoral, car ceux qui payent normalement leurs impôts payent pour les fraudeurs, et en outre on pourrait redistribuer, investir dans beaucoup d'actions avec de telles sommes.

De Cahuzac à Balkany, il est temps d'appliquer des sanctions exemplaires (amendes et prison) pour réguler (un peu) la quasi-totale impunité des « puissants ». Sans compter que la fraude s'adapte, se diversifie, se complexifie, se perfectionne (Numérique, GAFA).

Raison de plus pour agir aussi à l'échelle de l'Europe : depuis des années on discute d'« harmonisation » fiscale. C'est un enjeu important pour rapprocher les territoires, lutter contre le dumping fiscal, séduire les citoyens. Mais c'est un enjeu aussi pour mieux traquer les fraudeurs (des particuliers aux multinationales). Car une vraie harmonisation fiscale nécessitera un croisement complet des fichiers entre États, et une harmonisation des méthodes de calculs. On l'a bien fait, depuis les attentats terroristes de 2015, avec les croisements de fichiers entre les polices des États membres. Avec quelques succès.

Malheureusement, les États membres bloquent encore sur la fiscalité, qui reste pour eux un élément de « souveraineté ». Pour traquer les fraudeurs intra-communautaires, il faudrait que le verrou des États saute.

Rêvons un peu. Avec toutes ces fraudes déjouées on multiplierait par 7 le budget européen, à condition que les États veuillent bien les reverser au pot communautaire. Ce serait pour la bonne cause...

La zone euro toujours orpheline... L'euro a déjà 20 ans, et il reste la création la plus importante de toute l'Union européenne depuis plus de soixante ans, au succès incontestable : 2^e monnaie du monde ; 30% de la facturation mondiale ; 22% des réserves mondiales de change ; une inflation contenue à moins de 2% et des taux d'intérêt historiquement bas, inférieur à 2% et ce, même sur 20 ou 30 ans d'emprunt !!

Et pourtant, ce succès reste inachevé, de par la faute (frilosité, manque de cohésion, de vision, de projets), des actuels dirigeants de l'UE. L'euro devait être un point de départ dans une intégration européenne forte, il reste un ... point d'arrivée.

L'euro seul ne suffit pas face à l'ogre américain et demain chinois et indien. Il fallait donner un État (fédéral) à l'euro, ou à tout le moins, dans un premier temps, une gouvernance solide : un ministre dédié, un budget conséquent, une capacité à lever les impôts et les emprunts (en substitution aux impôts et emprunts nationaux, bien sûr, pas en complément!) afin de lisser, harmoniser les différences, voire distorsions de cycle économique dans un esprit de redistribution. En commençant par l'harmonisation fiscale, évidemment.

Tout cela était prévu par les concepteurs de la monnaie unique, l'euro n'était « qu'une première étape », mais les dirigeants n'ont pas eu depuis vingt le courage d'aller plus loin.

Certes, le contexte a évolué, l'époque des années 1990-2000 a connu la montée du terrorisme islamique ; la crise économique et financière mondiale (2007-2008, aussi pire qu'en 1929), générant chômage partout et repli identitaire.

Nous sommes sortis de la crise économique et sociale avec le retour au plein emploi en Europe (sauf dans 5 pays dont la France), mais les mentalités restent refermées, les gouvernements sont élus sur des analyses sciemment biaisées ; sur des solutions populistes et démagogiques.

L'UE s'est fissurée entre le Nord (pays fourmis) et le Sud (pays cigales dont la France) ; elle s'est fracturée entre l'Est et l'Ouest (choc des cultures ?) et à présent elle est attaquée commercialement par l'allié historique de toujours, les États-Unis d'Amérique, et par la Chine, le dirigeant qui gèrera la planète d'ici 20 à 30 ans, au plus tard !

Et l'euro dans tout cela ? Réussite exemplaire, mais il reste orphelin. Ses « dirigeants » ne l'ont pas porté, consacré, légitimé, restant eux-mêmes sur des postures nationales.

On parle de budget de la zone euro depuis une bonne décennie, déjà. Mais les pays du Nord qui se sont réformés, eux, avec succès, ne veulent pas de budget de la zone euro, pour renflouer les pays cigales, défaillants par absence de (vraies) réformes et par l'accroissement continu de leur dette (France, Italie, Espagne, Portugal et Grèce). Toujours les mêmes. Et c'est le plus évolué des pays non réformés, donc à la traîne, la France, avec son dirigeant Emmanuel Macron très pro-européen (on n'avait pas un tel pro-européen depuis François Mitterrand !) qui essaye de relancer l'Europe, mais il reste très isolé. Dans ses discours mémorables d'Athènes et de la Sorbonne en 2017 (mais qui appartiennent déjà à l'Histoire !...), Macron proposait un vrai budget de la zone euro de « plusieurs centaines de millions € » (sic) afin de rééquilibrer les Économies par un fort levier de redistribution. Il parlait même de créer un FME (FMI européen !). Un rêve pour certains, une abomination pour d'autres : ceux qui ont fait des réformes ne font plus confiance aux autres, ne veulent plus payer pour eux. Vous avez dit « solidarité européenne » ?

Que nenni ! Les fourmis rechignent de plus en plus à payer pour les cigales, qui ne jouent pas le jeu. On reste en « copropriété », mais c'est chacun pour soi. On l'a bien vu pour la Grèce, en 2010-11, presque

deux ans de tractations pour enfin la sauver. On le verra pour l'Italie, si (bientôt ?..) son Economie ou ses banques flanchent...Car le comportement de l'actuel gouvernement italien, très autonome et très dépensier, ne va pas arranger les choses sur le plan solidarité...

Le consensus s'avère donc impossible. La moitié des États-membres ont même publié une lettre ouverte contre ce projet de budget de la zone euro, récusant tout système de transferts financiers « entre pays vertueux et pays non vertueux ». Le message est clair : vous n'avez pas voulu vous réformer ? Débrouillez-vous !

Mais soyons audacieux ... ou téméraire : prenons alors « le verre à moitié plein » avec l'autre moitié des pays de la zone euro. Essayons de créer un fonds de stabilisation des cycles entre États-membres pour palier les défaillances de tel ou tel, comme la Grèce, il y a huit ans...

Pour l'heure, pas de quoi pavoiser. Les 19 États-membres de la zone euro (332 millions d'habitants, quand même !) ont accouché d'une souris avec ce « budget » (le terme en devient ridicule) de ... 20 milliards € qui seront distillés à dose homéopathique dans des projets d'États-membres. Pas de quoi relancer quoique ce soit, ni même activer la recherche et le développement. Et ce au moment où le monde s'apprête à traverser une baisse de croissance dès 2020 (je n'ai pas encore dit « crise » !)

Ce « budget » est ridicule et consternant pour une zone disposant de la seconde monnaie mondiale, et très en pointe sur le commerce mondial. Cela fera encore sourire les Américains, eux qui financent et renflouent leurs États en faillite (une dizaine !) à coup de ... milliers de milliards de dollars ! On l'a bien vu en 2007-08. Il est vrai qu'ils ont un État fédéral, eux. Un vrai. Ils peuvent même, eux, se permettre une dette publique énorme, car ce sont les Chinois qui en possèdent le quart !

Nous avons réussi l'euro, sans lui donner un État, un seul Trésor, un seul budget, une fiscalité harmonisée, des normes sociales harmonisées. Nous restons en forte concurrence économique entre nous (!), sans créer des champions industriels européens (à part Airbus) sur les voitures (électriques et hydrogène, j'entends), les batteries, le ferroviaire, l'éolien, l'acier. Les pères de la monnaie unique avaient prévu tout cela. Une monnaie seule ne suffit pas, il fallait l'accompagner, la porter, la promouvoir, partout. On avait bien réussi la CECA, dans les années cinquante ! Le dollar est un emblème adoré. Pas l'euro.

Nos dirigeants nationaux de la zone euro n'ont pas été à la hauteur, restant dans des postures schizophrènes, prônant l'Europe, mais arcbutés sur des actions politiques nationales, alors qu'ils avaient l'euro ! Fiers de « leur » fiscalité, de « leur » défense, de « leur » diplomatie, de « leur » budget, de « leur » agriculture ! Mais bien contents d'avoir la manne des fonds européens ! Et bien sûr stigmatisant l'Europe pour masquer leurs propres échecs... Alors qu'avec l'euro ils avaient « un boulevard » pour développer l'intégration politique et géopolitique de notre Union. Une sacrée occasion manquée...

Résultat, malgré ses réelles qualités, l'euro sur le plan géopolitique est loin derrière le dollar, et demain il sera derrière le yuan... L'euro, réussite technique exemplaire, reste politiquement orphelin, par la faute des Européens.

Le Comité des Régions : une voix utile pour les territoires. Le Comité des régions, basé à Bruxelles, représente les collectivités territoriales des États-membres de l'Union européenne. Certes ce Comité n'a ni le poids ni le rôle d'institutions clés comme la Commission européenne, le Parlement européen ou le Conseil européen (chefs d'État ou de gouvernement) mais cette assemblée composée de représentants

élus au niveau régional et local contribue aux nécessaires liens et dialogues entre l'UE et les citoyens européens, dans un contexte de défiance et de malentendus...

Le Comité des régions a prouvé, depuis des décennies, qu'il pouvait avoir de bonnes idées et faire de bonnes propositions contribuant à décentraliser les politiques européennes.

Avant l'adoption par le Conseil européen des 20 et 21 juin 2019 de l'agenda stratégique de l'UE pour 2019-2024, il l'a encore prouvé en publiant un document «Travailler ensemble pour rapprocher l'UE de ses citoyens ».

Ce document utile pose trois principes clés pour la prochaine mandature de 5 ans :

- 1) renforcer la subsidiarité en impliquant davantage la participation des autorités locales et régionales dans le processus décisionnel européen
- 2) rassembler tous les niveaux de gouvernance pour décider et bâtir l'avenir de l'Union.
- 3) créer un « dialogue permanent » entre l'UE et les citoyens européens. Pour cela, il avance plusieurs propositions ambitieuses impactant les domaines social, commercial, numérique, environnemental et même les valeurs démocratiques et les droits de l'Homme (l'ADN de l'Union).

Une résolution a été adoptée lors de la session plénière des 26 et 27 juin 2019 qui a détaillé les propositions de l'assemblée consultative des Régions et des Villes pour la nouvelle législature 2019-2024. Certes, le Comité des régions, instance consultative, est force de propositions, mais elles restent « non contraignantes » pour les dirigeants européens. Néanmoins, les rapports, propositions, résolutions sont lus dans les instances européennes (Commission, Parlement), et peuvent donc influencer les cabinets ministériels, les gouvernants, les eurodéputés et même les députés nationaux, car il y a des passerelles entre l'échelon parlementaire national et européen. Leurs réflexions enrichissent les débats et concourent à la prise de décision.

L'Europe ne peut plus se construire et avancer par les seuls États qui bloquent souvent les projets pour garder ou sauvegarder leur « souveraineté nationale » aussi inefficace que dommageable, s'arcbutant sur des principes nuisibles (par exemple la sacro-sainte règle de l'unanimité sur la fiscalité, ou sur la révision des traités...). L'Europe peut et doit (même dans un pays ultra jacobin comme la France !) se construire et se développer par les territoires, des plus grands aux plus petits, en proximité quotidienne avec le citoyen. Cela est une évidence, et une nécessité urgente si l'on veut que l'Union soit enfin perçue comme une construction démocratique par tous les citoyens, ce qui hélas est loin d'être le cas ! Ce n'est pas un hasard si en France (et ailleurs), le maire est la seule autorité politique à laquelle le citoyen se sent proche, et fait encore confiance, par delà d'ailleurs toute étiquette partisane.

Le Comité des régions travaille efficacement, il est resté longtemps très (trop) réservé, voire timoré, écrasé par les grandes instances européennes et les dirigeants nationaux. L'avenir appartient de plus en plus aux Régions européennes qui doivent aussi travailler ensemble (comme c'est le cas par exemple dans le cadre des « Quatre Moteurs » réunissant avec efficacité Auvergne-Rhône-Alpes, Catalogne, Lombardie, et Bade Wurtemberg). Cette initiative réussie et remarquable en termes d'efficacité et de projets mériterait d'ailleurs d'être déclinée partout dans les régions européennes, à l'ouest comme à l'est de notre Union. L'heure est venue pour les régions européennes de s'affirmer davantage, politiquement et médiatiquement.

Prochainement à la Une de la lettre de septembre

Un numéro spécial post-élections européennes avec les rubriques suivantes :

- un rappel des résultats en France et chez nos partenaires
- la nouvelle composition des groupes politiques du PE
- un commentaire sur le bureau du PE
- la répartition des présidences et vice-présidences des commissions parlementaires
- l'influence des Français dans cette nouvelle assemblée la liste complète des députés français avec indication de leur région d'origine avec, en exergue, les cinq issus d'Auvergne-Rhône-Alpes
- Un commentaire sur la nouvelle présidente de la Commission européenne
- un commentaire sur le nouvel exécutif européen (la Commission européenne) dont les candidats Commissaires seront en cours d'audition devant les commissions parlementaires compétentes

Au mois de novembre, après son installation, nous consacrerons un nouveau numéro spécial sur la nouvelle Commission et ses orientations.

Calendrier des conférences de la rentrée sur l'actualité européenne

A Lyon –lieux à préciser-

Lundi 16 septembre

Lundi 7 octobre

Lundi 4 novembre

Lundi 2 décembre

Dans l'Ain –lieux à préciser-

Mercredi 25 septembre

Mercredi 11 décembre

En Drôme-Ardèche –dates et lieux à préciser-

Valence

Le Teil

Romans

Privas

Annonay

Suggestions de lectures pour l'été

OSONS enfin les ÉTATS-UNIS d'EUROPE

Michel Dévoluy
Vérone éditions -11 €-

Cet essai souligne l'absence de souveraineté de l'Union européenne et donc son incapacité à déployer ses forces au bénéfice de ses citoyens et des États membres. C'est une critique intelligente de son architecture institutionnelle et sur l'excès de doctrine trop libérale, sans pour autant nier les apports de l'Union.

Seuls les États-Unis d'Europe, nous dit Michel Dévoluy, offriront aux Européens du XXI^e siècle un espace politique autonome, puissant, respecté et protecteur. Un livre à ne pas manquer !

Changer l'Europe, c'est possible

Un manifeste porté par Thomas Piketty avec un collectif de chercheurs
Editions Points -3 €-

Il ne s'agit pas d'un nouveau livre à proprement parler. Cet essai présente, en une centaine de pages, concrètement quelques propositions extraites du « Manifeste pour la démocratisation de l'Europe », lancé en décembre 2018. Encore un livre à découvrir pour aiguïser sa réflexion.

Une certaine idée de l'Europe

Pierre Boucheron-Antonio Negri-Thomas Piketti
Myriam Revault d'Allonnes-Elisabeth Roudinesco
Editions Champs actuel – 8 €-

C'est à la revue « le Grand Continent » que nous devons cette réflexion de cinq penseurs internationaux qui, pour la première fois, nous livrent leur idée d'Europe. Ensemble, ils essaient de tracer le chemin d'une Europe idéale, pleinement politique.

Il ne vous aura pas échappé qu'à travers ces lectures, c'est bien de l'avenir de l'Union européenne qu'il s'agit. Il faut de plus en plus, et rapidement, mais sans précipitation, réformer cette formidable entité sans nul exemple au monde pareil. A un an du 70^e anniversaire de la Déclaration de Robert Schuman, Carnet d'Europe va accentuer sa réflexion sur cette évolution indispensable à la survie des Européens dans un monde où leur poids démographique diminue et l'affirmation de pays continents les marginalisent progressivement. Prendre conscience de cela, c'est déjà réagir !

Date à retenir

Samedi 23 novembre de 10 h à 17 h

Chambon-Feugerolles (42) dans la Métropole de Saint-Etienne,
Rencontres régionales européennes en présence de quelques vingt associations ou réseaux européens,
les cinq députés européens élus en Auvergne-Rhône-Alpes et un représentant de la Commission européenne